

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT (CCE)



Le comité a pour mandat de :

- Élaborer et soumettre au conseil municipal une politique de l'environnement incluant un plan d'action approprié et en assurer le suivi;
- Donner au conseil municipal, à sa demande, des avis en matière d'environnement.

Le conseil a nommé les personnes suivantes à titre de membres du comité pour l'année 2017 :

Anne Léger, présidente

Louise Maurice, membre et représentante du conseil

Philippe Saucier, membre

Marc Lalumière, membre

Geneviève Gallerand, membre

Steven Chenard, membre

Samuel Lapierre, secrétaire

[Retour à la page des comités consultatifs](#)